

forge.chapril.org - Demande #5478

Etude du contenu de https://forge.chapril.org/you/stop_cloudfare

07/21/2021 03:13 PM - Loïc Dachary

Status:	Fermé	Start date:	07/21/2021
Priority:	Normale	Due date:	
Assignee:	Loïc Dachary	% Done:	0%
Category:		Estimated time:	0.00 hour
Target version:	Sprint 2021 été		
Description			
Ce dépôt a été supprimé de codeberg.org, voir ici le contenu de la décision: https://blog.codeberg.org/on-the-cloudfare-tor-takedown.html			
Après lecture attentive de la décision je ne trouve pas d'éléments qui justifieraient une décision similaire sur forge.chapril.org			
Le sujet mérite de rassembler plus d'information.			

History

#1 - 07/21/2021 03:13 PM - Loïc Dachary

- Subject changed from https://forge.chapril.org/you/stop_cloudfare to Etude du contenu de https://forge.chapril.org/you/stop_cloudfare

#2 - 07/21/2021 03:24 PM - Christian P. Momon

Je confirme que ce compte et ce projet m'avaient étonnés à leur création sur la forge.
Mais j'en étais arrivé à la même conclusion.

#3 - 07/21/2021 03:35 PM - Loïc Dachary

Le fichier https://forge.chapril.org/you/stop_cloudfare/src/branch/master/LICENSE.md précise que les fichiers du dossier PDF ne sont pas sous licence libre. Je constate par exemple que https://forge.chapril.org/you/stop_cloudfare/src/branch/master/pdf/2006-Practical_Onion_Hacking_Finding_the_real_address_of_Tor_clients.pdf contient en effet une notice de droit d'auteur et n'est pas associé à une licence libre. Par ailleurs aucune condition de licence n'est associée aux photos qui se trouvent affichées dans le fichier README.md.

Cela contrevient aux conditions d'utilisation de la forge tel qu'on peut les lire en page de garde, je cite: "Tous les dépôts présents sur cette forge sont sous licences libres, au sens de la Free Software Foundation à l'exception des licences Creative Commons en ND ou NC qui sont exclues."

Ce dépôt est un miroir qui a cessé d'être mis à jour depuis cinq mois mais dont il existe toujours une copie sur le dépôt d'origine, au même commit hash. Sa suppression sur forge.chapril.org ne présenterait donc aucun risque de perte d'information pour son auteur.

#4 - 07/21/2021 04:30 PM - Christian P. Momon

Autant nous ne voulons pas à juger la qualité d'un contenu (sauf exceptions à la liberté d'expression ou envie forte), autant là le défaut de licence semble patent.
Donc pour action.

Pour ce genre de cas, j'avais envisagé une approche par le dialogue, avec un courriel d'avertissement et un délai pour mettre en conformité sous peine de suppression.
Inspiré ?

#5 - 07/21/2021 04:42 PM - Loïc Dachary

Sachant que l'auteur du dépôt et ses actions sont indiscernables d'un bot de spam (le sujet du spam ne change rien à l'affaire) je ne pense pas qu'une tentative de dialogue soit nécessaire ni utile.

#6 - 07/21/2021 04:49 PM - Christian P. Momon

C'est toujours bien le dialogue, au cas où, et pis ça ne coûte pas très cher (un courriel) ;D
Comme c'est un miroir, d'accord, en avant pour la suppression du dépôt.
L'envoi d'un court courriel d'information est quand même le bienvenu.

#7 - 07/21/2021 05:47 PM - Loïc Dachary

- Status changed from *En cours de traitement* to *Résolu*

Après discussion sur IRC nous avons convenu que l'auteur du dépôt est un bot et qu'il n'est donc pas nécessaire d'envoyer une notification de

suppression. Le compte sera conservé pour faciliter le suivi des éventuelles futures créations de dépôts par ce même bot. Le depot sera supprimé.

#8 - 09/01/2021 01:16 AM - Pierre-Louis Bonicoli

Les organisations <https://forge.chapril.org/crimeflare> et <https://forge.chapril.org/deCloudflare> n'ont-elles pas été créées par le bot ? De même que le compte <https://forge.chapril.org/quinton42> ?

#9 - 09/02/2021 11:16 PM - Pierre-Louis Bonicoli

- *Status changed from Résolu to Fermé*

#10 - 09/03/2021 12:11 AM - Christian P. Momon

- *Target version changed from Backlog to Sprint 2021 été*